

Siège administratif  
21 ter, rue Voltaire – 75011 PARIS  
Tél : 01 43 79 09 23 – Fax : 01 43 79 32 09  
E-mail : [contact@formationcitoyennete.org](mailto:contact@formationcitoyennete.org)  
Web : [www.formationcitoyennete.org](http://www.formationcitoyennete.org)

et  
*La Gauche Citoyenne*

1, rue Noël Pons  
92000 NANTERRE  
E-mail : [contact@gauchecitoyenne.fr](mailto:contact@gauchecitoyenne.fr)

**Vous proposent une journée de formation  
sur le thème :**

**« Pour avancer, rassembler,  
gagner des droits. »**

**Quoi faire  
et**

**comment faire ?**

**Le samedi 19 novembre 2011  
de 13h30 à 20h00**

**à La Maison du Chemin de l'Île  
61, 63 bd du Général Leclerc  
92000 NANTERRE**

**formation**  
  
**citoyenneté**

*Le droit à la formation des élu-e-s*

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élue consti- tuent **une dépense obligatoire pour les collectivités**. Cette loi insère au Code Général des collectivités territoriales, les articles 212.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indem- nité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

**Nous demandons** à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

**Les frais de transport et d'hébergement éventuels** devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

**En cas de désistement**, si Formation et Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100%.

**Formation et Citoyenneté** se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour la journée :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :  
– moins de 1000 habitants 200 €  
– de 1000 à 5000 300 €  
– de 5000 à 10000 400 €  
– de 10000 à 30000 500 €  
– de 30000 à 50000 600 €  
– de 50000 à 75000 700 €  
– de 75000 à 100000 750 €  
– plus de 100000 800 €

Elu-e-s des arrondissements PLM 800 €  
Conseillers Généraux et Régionaux 800 €

Les tarifs comprennent les frais de formation.

**Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)**  
**« Pour avancer, rassembler, gagner des droits. »**  
organisée par Formation et Citoyenneté et La Gauche Citoyenne

**Le samedi 19 novembre 2011, de 13h30 à 20h00  
à la Maison du Chemin de l'Île, 61, 63 Bd du Général Leclerc 92000 NANTERRE**

Bulletin à renvoyer par courrier postal  
ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94).

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
Code Postal :  
Ville :  
E-mail :  
Téléphone :  
Fonction élective :

Conseil général :  
Conseil régional :  
Collectivité territoriale :  
Commune de :  
Nombre d'habitants  
(pour les élus communaux) :

Signature de l'élu-e inscrit-e à la journée :

Signature du responsable  
avec cachet :

CACHET

« Pour avancer, rassembler,

et  
Quoi faire

comment faire ?

Samedi 19 novembre 2011  
de 13h30 à 20h00  
Maison du Chemin d'Ile à Nanterre

6 ateliers :

12h00 **Rendez-vous à midi autour d'un repas**

13h30 **Atelier 1 : Culture**

**Atelier 2 : Santé**

15h30 **Atelier 3 : Economie / emploi**

**Atelier 4 : Sport**

17h30 *Pause*

18h00 **Atelier 5 : Education / Formation**

**Atelier 6 : Eau**

20h00 **Fin de la journée de formation**

Dans un contexte de remise en cause des droits les plus élémentaires des citoyens (droit à l'éducation, à l'emploi, à la santé, droits d'expression, droits des femmes, droits des travailleurs migrants, droit à un environnement urbain vivable et attrayant...), les objectifs de cette formation sont :

- De faire monter des quartiers, notamment de ceux qui ne prennent plus la parole, des témoignages sur les droits remis en cause et des exigences sur les droits à conquérir.

- De solliciter les avis et expériences de

représentants associatifs, de militants politiques et/ou syndicaux, de professionnels, de citoyens impliqués dans la vie sociale.

- De croiser sur quelques thématiques majeures, ce qui monte du terrain à Nanterre, à Suresnes, à Colombes... avec les réflexions, expériences, luttes conduites par d'autres, ailleurs...

- De trouver, ensemble, des convergences, de travailler des perspectives, de dégager des axes de lutte.

Dans la perspective d'une prise en compte des différences, de la diversité d'approches et de conceptions, nous proposons une préparation ouverte et plurielle pour que chacun puisse prendre sa place.

formation  
**E** citoyenneté



**Formation et Citoyenneté**  
**21 ter, rue Voltaire**  
**75011 Paris**